

**Union Syndicale**

**UNSA**  
Finances Publiques

Syndicat  
**CFTC**  
Agir pour ne pas subir



## COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 4 OCTOBRE 2016

Divers points abordé lors de ce CTL, qui a débuté par la lecture des déclarations liminaires.

### [NOTRE DECLARATION LIMINAIRE :](#)

*Monsieur le Président,*

*À l'ordre du jour de ce CTL figurent 9 points dont un seul sera soumis à l'avis des représentants des personnels que nous sommes, élus par ceux-ci pour faire valoir leur position.*

*Débattre de sujets "pour avis" – sans vote, donc – vous dédouane de vos responsabilités face aux agents.*

*Pour la CFTC-DGFIP, cela confirme que le dialogue social est régulièrement mis à mal .*

*Car que reflètent ces sujets ?*

*Que malgré les résultats obtenus, le désarroi des personnels continue d'augmenter.*

*Que malgré la modernisation de notre administration et l'utilisation d'outils d'observation et de recensement destinés « à mieux servir et mieux vivre dans nos services », les objectifs ne sont pas atteints.*

*Pour la CFTC-DGFIP, il est impossible de maintenir de bonnes conditions de vie au travail dans une perspective de réductions de moyens et de personnels.*

*La lettre de cadrage en prévision de la loi de finances 2017, ordonnant à notre ministère de réduire de 2 % ses effectifs, présage d'un sombre avenir : 1200 postes seront supprimés à la DGFIP !*

*Par le biais du DUERP, de nombreux d'agents s'expriment et vous informent que malgré leurs efforts sans cesse renouvelés, ils n'arrivent plus à accomplir leurs missions.*

*Malgré ce constat, juste quelques pansements mais aucune alternative efficace n'a été mise en place !! Les suppressions d'emplois continuent et le malaise persiste.*

*Le DUERP n'est plus alors qu'une statistique établie par des technocrates qui n'ont pas les moyens physiques et budgétaires pour y répondre !!*

*En résumé, « La DGFIP vous écoute, dresse le bilan, mais ne peut rien pour vous !! »*

*Parallèlement, la mission de l'EDR sert désormais à combler les absences plutôt qu'à alléger les charges des postes et des services. Plus assez de monde dans ces équipes pour pallier les absences dans le réseau. C'est bien la preuve que cette politique de restructuration a atteint sa limite !!*

*M. Le Directeur Général Bruno Parent écrivait en mai 2016, « Il n'y aura pas de bon service public sans des collaborateurs à l'aise dans leurs fonctions, pas plus qu'il n'y aurait d'agents épanouis dans une DGFIP qui ne tiendrait pas son rang ».*

*Pour la CFTC-DGFIP, l'équilibre n'y est pas.*

*Sans équipes consolidées, il n'y a pas de management efficace.*

*La priorisation systématique des tâches n'est pas digne d'une administration qui se voudrait fière de tenir son rang.*

*La CFTC DDFIP vous appelle donc à une analyse plus complète et plus prospective des résultats que vous transmettez, et réaffirme sa demande de reconnaissance collective.*

*Nous demandons encore et toujours un arrêt total du démantèlement de notre réseau.*

*Cela doit passer impérativement par :*

- \* un gel des suppressions d'emplois,*
- \* un arrêt des restructurations qui n'assurent plus un maillage territorial suffisant pour la population,*
- \* un maintien à maxima des moyens de fonctionnement,*
- \* une reconnaissance des qualifications et une reconnaissance financière adaptée aux excellents résultats obtenus depuis de nombreuses années dans ce contexte professionnel mis à mal par notre Direction Générale.*

*À l'issue des déclarations liminaires et la demandes des OS majoritaires, une suspension de séance a eu lieu. Seuls les points 1 et 2 ont été abordés ainsi quelques questions diverses.*

*La CFTC regrette que le dialogue social, souvent mise à mal ces derniers temps, l'ai contrainte à ne pas faire valoir ses propositions.*

§§§

Point N°1 : PV des séances des 5 et 12 avril, 24 juin et 5 juil 2016 : pour approbation.

*Vote à l'unanimité : pour.*

Point N°2 : Mise en place de l'accueil personnalisé sur rdv : pour avis.

*Vote à l'unanimité : contre.*

L'accueil personnalisé est un outil dédié permettant à l'usager - professionnel ou bien particulier -de prendre rendez-vous en ligne à partir du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) dans son espace authentifié.

Les agents auront en charge la gestion des rendez-vous et seront invités à réaliser un contre appel. Le déploiement se fera au SIP/SIE et CDIF d'ISSOIRE dès le 1/01/2017.

Deux référents sont désignés : M. Philippe RICHARD responsable de la division études et stratégies et M. Thierry DUVERT, responsable du SIP/SIE d'Issoire.

La Direction indique que la charge d'accueil physique a diminué de 30 % environ.

*Pour la CFTC, l'accueil personnalisé, c'est l'adaptation face à l'absence de moyens.  
Car il faudra bien prendre en compte la charge supplémentaire de travail que va générer les contre- appels.*

*En effet, le service local sera particulièrement invité à réaliser un contre appel et à donner à l'usager une réponse par téléphone, évitant ainsi sa venue au guichet.*

*Pour la CFTC, cette mobilisation supplémentaire des personnels doit être absolument prise en compte dans leurs charges de travail et dans l'élaboration du TAGERFIP.*

*Car la diminution de la charge de l'accueil physique ne signifie point la diminution de la charge de travail !*

Point N°3 : Examen des suites données aux avis émis lors des CTL du 24 juin/5 juil 2016 .

Point N°4 : Bilan d'affectation de l'équipe de renfort pour l'année 2015 .

*La CFTC constate que la mission première de l'équipe de renfort n'est plus garantie, et s'inquiète à terme que l'EDR ne puisse plus palier les absences dans les services.*

Point N°5 : Campagne ministériel DUERP PAP 2015/2016 .

*La CFTC note que cet outil met systématiquement en lumière la difficulté des agents à remplir leurs missions : Nous souhaitons qu'une information en retour soit apporté par notre Direction concernant les risques pour lesquels la solution ne peut être apportée par la DDFIP 63 et qui est du ressort de la Direction Générale.*

Point N°6 : Bilan campagne IR/ISF 2016 : pour information

Point N°7 : nouvelle campagne de recrutement dans le cadre du service civique, du pacte, de l'apprentissage.

Point N°8 : Classement d'un poste comptable en poste sensible :

Dans l'éventualité du départ du comptable, proposition de la Trésorerie du Mont d'Or inscrite dans une RAN déficitaire et ne représentant pas un site attractif.

*Pour la CFTC, « savoir gérer une équipe en sous effectif » ne résulte pas de compétences managériales, mais d'une situation subie et qui ne cesse d'être dénoncée.*

Point N°9 : Mouvement spécifique de catégorie B-proposition de la DDFIP 63.

soit un poste dans le SIP du SIP/SIE d'Ambert et un poste dans le SIE du SIP/SIE de Thiers.



Compte-rendu rédigé par vos représentants CFTC DGFIP en C.T.L. :

Élu : Jean-Christophe LAGNIER  
Experte : Cécile GAUTHIER

